

FINEXSI-AUDIT
Société anonyme
d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
au capital de 57 803 euros
Siège social : 14 rue de Bassano 75016 Paris
412 029 357 RCS PARIS

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 28 JUIN 2024**

Le vingt-huit juin 2024, à l'issue de l'Assemblée Générale Mixte, le Conseil d'administration s'est réuni au siège social.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- M. Vincent Papazian
- Mme Solange Aïache
- Mme Virginie Palethorpe

M. Vincent Papazian préside la séance et constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Agrément de nouveaux actionnaires
- Nomination du nouveau Président Directeur Général
- Pouvoirs à conférer

AGREMENT DE NOUVEAUX ACTIONNAIRES

Mesdames Solange Aïache et Virginie Palethorpe ont été nommées administratrices de la Société et doivent conformément aux statuts de la Société détenir au moins une action.

Les prêts de consommation transférant la propriété du titre à son bénéficiaire, il convient de respecter la clause d'agrément.

Par conséquent, les membres du Conseil d'administration autorisent le prêt d'une action à Mesdames Solange Aïache et Virginie Palethorpe et les agrément en qualité nouveaux actionnaires.

NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président rappelle (i) que l'Assemblée Générale Mixte réunie ce jour, a décidé de le nommer en qualité d'administrateur à compter de ce jour et pour une durée de six ans venant à expiration à l'issue de la réunion de l'assemblée à tenir dans l'année 2030 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé (ii)

qu'il convient de désigner un nouveau Président du Conseil d'administration en remplacement de M. Christophe Lambert, démissionnaire à la suite du rachat de la Société par Grant Thornton.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide de nommer M. Vincent Papazian en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Après en avoir délibéré, le Conseil, décide de nommer M. Vincent Papazian en qualité de Directeur Général, pour la durée de son mandat de Président du Conseil d'administration.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, M. Vincent Papazian déclare accepter l'ensemble de ces fonctions.

POUVOIRS

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs à M. Vincent Papazian, Président Directeur Général, à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et un administrateur.

Le Président

Un Administrateur

Vincent PAPAZIAN

Solange AIACHE